

MIEUX

FINANCER

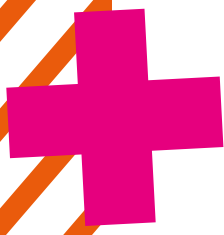
LA CFDT

GUIDE DES ÉVOLUTIONS
EN DÉBAT



51^e CONGRÈS
BORDAUX

DU 22 AU 26
JUN 2026



MIEUX FINANCER LA CFDT



GUIDE DES ÉVOLUTIONS EN DÉBAT DU CONGRÈS 2026

AUJOURD'HUI, LES BESOINS DES SYNDICATS ÉVOLUENT VITE, ILS NOUS L'ONT RAPPELÉ LORS DES RENDEZ-VOUS DES SYNDICATS: ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES, OUTILS NUMÉRIQUES, PROXIMITÉ TERRITORIALE, QUALITÉ DU SERVICE AUX ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS VOIRE TEMPS SYNDICAL, ETC.

NOS FINANCEMENTS, EUX, N'ONT QUASIMENT PAS CHANGÉ DEPUIS PLUS DE 25 ANS.

C'EST POUR CELA QUE NOUS AVONS DÉCIDÉ COLLECTIVEMENT DE REVISITER LES MODALITÉS DE NOTRE FINANCEMENT À TRAVERS UNE ÉVOLUTION DE LA CHARTE DE LA COTISATION, ÉTAPE PAR ÉTAPE, ET EN IMPLIQUANT TOUS LES NIVEAUX DE LA CFDT.

SOMMAIRE

1. POURQUOI?	3
2. NOTRE FINANCEMENT ACTUEL AU TRAVERS DE LA COTISATION	3
3. LA DÉMARCHÉ D'ÉVOLUTION	4
4. QUEL DIAGNOSTIC À LA SUITE DE L'ÉTAT DES LIEUX?	4
5. RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE	5
6. EXPLORATION DE 3 SCÉNARIOS	6
A. Scénario du Bureau national	6
B. Scénario Taux renforcé	7
C. Scénario Taux faible	7
D. Scénario pour la cotisation des retraités	8
CONCLUSION	8
ANNEXE	9



1. POURQUOI ?

Accompagner tous les travailleurs et travailleuses, qu'ils soient en activité ou non, dans le cadre d'un projet de société tourné vers le progrès social, c'est l'ambition de la CFDT. Elle s'organise pour ce faire entre syndicats d'actifs et d'actives et de retraités (UTR), interprofessionnels de proximité (unions régionales avec leurs unions territoriales ou départementales), fédérations, unions et Confédération. Cela demande des moyens, à tous les niveaux de l'organisation, pour financer notamment du temps, des actions directes, des tracts, du matériel de communication, des fonctions supports, des espaces syndicaux et du soutien à nos adhérents, comme pour le mouvement d'opposition à la réforme des retraites de 2023.

La volonté de la CFDT est bien de pouvoir agir librement, avec comme boussole, ses valeurs et ambitions syndicales décidées démocratiquement.

C'est pourquoi, la CFDT¹ a fait le choix, dès 1949, lors de son 25^e Congrès, de faire reposer majoritairement son financement sur la cotisation syndicale. Cette décision a été prise pour lui garantir son autonomie et son indépendance tant vis-à-vis des employeurs que de l'État ou tout autre acteur extérieur.

Ainsi parler de notre financement, c'est parler avant tout de la cotisation !

La dernière grande évolution du financement date de 1995, avec une réécriture de la charte de la cotisation. Si ses fondements - basés notamment sur la solidarité entre adhérentes et adhérents ou entre structures - et le principe de sa répartition en pourcentage sont toujours pertinents, il nous faut interroger la charte sur le montant de la cotisation, sa répartition entre structures, la place de la mutualisation, ou encore sa gouvernance au regard des évolutions de ces dernières années.

De fait, le monde du travail a changé depuis, et notre fonctionnement aussi, avec de nouveaux terrains d'engagement syndical, de nouvelles technologies, bref de nouveaux besoins. Qui avait à cette époque des PC portables, des tablettes ? Qui naviguait, communiquait sur des réseaux sociaux en téléchargeant des vidéos avec son téléphone ? Qui gérait ses adhérents avec un logiciel centralisé, ses finances avec un logiciel de trésorerie mis à disposition ?

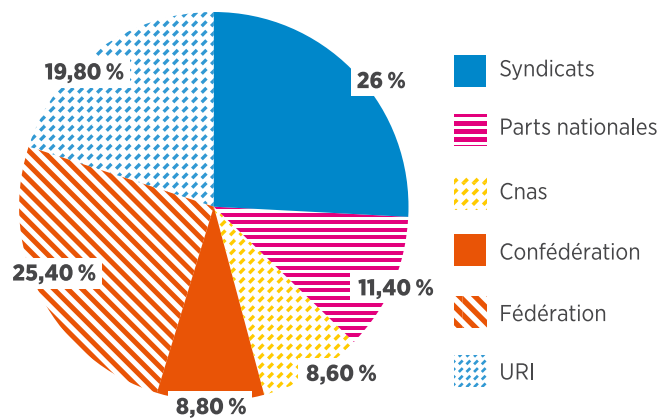
Aussi, les Rendez-vous des syndicats l'ont mis en évidence : les acteurs et actrices de terrain sont particulièrement sollicités, et recherchent une plus forte capacité d'action et des fonctions supports toujours plus réactives et adaptées aux nouvelles transformations ou attentes des travailleurs. Enfin, la pression sur les moyens syndicaux, en temps ou en termes financiers met sous tension la plupart de nos organisations, alors même que les besoins ont augmenté.

C'est pourquoi, dans un contexte politique dans lequel le syndicalisme est menacé et le dialogue social se durcit, le Congrès de Lyon a décidé d'engager un chantier sur l'évolution de la cotisation. Ce guide, en toute transparence, en présente les principales mesures et impacts pour que les syndicats puissent en débattre en préparation du Congrès et prendre leur décision à Bordeaux avec l'ensemble des paramètres en main.

2. NOTRE FINANCEMENT ACTUEL AU TRAVERS DE LA COTISATION

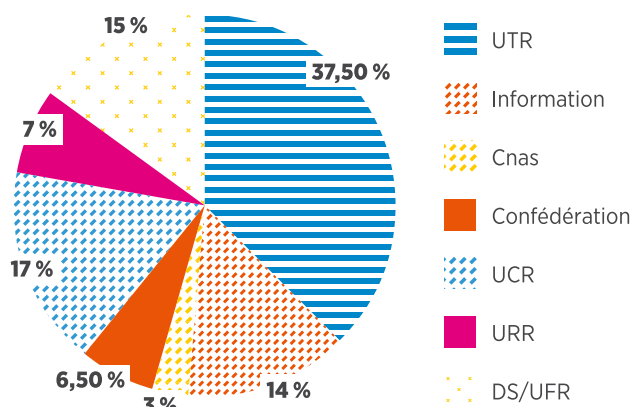
Lorsqu'un adhérent ou une adhérente règle sa cotisation au syndicat ou à l'UTR, le Service central de la perception et de la ventilation des cotisations (SCPVC) répartit les montants collectés selon les principes de la [charte de la Cotisation syndicale](#) : entre les structures et vers des fonds dédiés appelés « parts nationales ».

SCHÉMA DE LA RÉPARTITION DE LA COTISATION SYNDICALE DES ACTIFS



¹ Pour être précis, la CFDT s'appelait encore la CFTC en 1949. Toutefois, la CFDT a gardé la charte financière lors de sa création en 1964.

Pour **une cotisation réglée par un ou une retraité-e**, le même principe s'applique, seuls les taux de répartition et les bénéficiaires changent.



3. LA DÉMARCHE D'ÉVOLUTION

En juin 2022, le Congrès confédéral a voté à près de 84 % l'ouverture du chantier sur l'évolution de la cotisation, avec 3 engagements pris au cours du débat pour conduire ce projet :

- 1. conforter les syndicats tant des actifs que des retraités dans leurs missions** en maintenant *a minima* leur part en pourcentage et le minimum garanti (pour les syndicats d'actifs) ;
- 2. ne pas opposer la cotisation et le développement** mais lier les deux pour répondre aux objectifs de financement de l'organisation et de syndicalisation ;
- 3. soumettre au vote** du prochain Congrès le résultat des débats.

Ainsi, la Confédération a eu un mandat clair du Congrès pour mener les travaux. À ces 3 engagements, la transparence et la neutralité ont été ajoutées comme principes pour garantir que les travaux soient menés dans l'intérêt général de toute la CFDT. À cet effet, 2 [tiers de confiance](#) ont accompagné la Confédération dans sa réflexion.

Une difficulté du chantier était sa réputation « technique » : peu de militants en réalité connaissent bien le fonctionnement de la charte, et cette dernière est très sensible. Des petits bougés peuvent avoir de forts impacts sur différentes structures. Nous avons donc décidé de mettre le plus de monde possible autour de la table, avec des secteurs professionnels et des territoires les plus variés possibles.

Une première étape, a consisté à partir du réel pour bien comprendre les réalités des syndicats et des structures, selon leur

taille, les spécificités de leurs adhérents, ou encore de leur fonctionnement.

Ainsi, les syndicats et UTR ont participé à un grand état des lieux sur leurs financements et la place de la cotisation dans ceux-ci. Ils ont pu aussi participer aux différentes rencontres et échanges organisés par les structures fédératives pour la restitution, comme celles animées par [les ambassadeurs et ambassadrices du débat](#).

Enfin, un groupe miroir composé de 10 syndicats et 1 UTR de différentes tailles et issus de différents secteurs professionnels et territoires a été réuni régulièrement pour échanger sur les limites de la charte actuelle, leurs besoins, leurs réalités en matière de financement. Les débats ont été nourris et vifs !

Ce chantier a même permis à nombre de militantes et militants, au-delà des trésorières ou des trésoriers, d'échanger et de comprendre le rôle essentiel de la cotisation dans le financement de toute la CFDT.

Nous avons alors confronté le résultat de ces échanges avec celles issues des « Rendez-vous des Syndicats » et les nombreuses expressions d'attentes des syndicats, en termes de moyens ou d'accompagnement par exemple. De plus, les questions de proximité tant vis-à-vis des adhérentes et adhérents isolés que des travailleurs des TPE ou la nécessité de mutualisation ont été prises en compte.

Et puis, on a débattu tant au niveau du Bureau national que du groupe élargi aux syndicats, et dans les nombreuses rencontres sur le terrain... Il en ressort un paysage contrasté, tant au niveau des besoins que des attentes d'accompagnement, de fonction supports... mais aussi de ressources. On peut même parler d'hétérogénéité de nos syndicats, en taille, ressources ou pratiques !

4. QUEL DIAGNOSTIC À LA SUITE DE L'ÉTAT DES LIEUX ?

Si la CFDT a la chance d'avoir un financement solide basé sur la cotisation, il doit s'adapter aux transformations majeures du fonctionnement de la CFDT et à celles du travail ou de l'emploi. En effet, la CFDT se doit d'être encore plus en proximité des travailleurs et des travailleuses des grandes et moyennes entreprises, comme de ceux issus des TPE. Cela signifie donc des besoins financiers pour un accompagnement fort des syndicats en matière d'expertise juridique, d'outils informatiques, de formation syndicale ou de renforcement de l'interpro de proximité par exemple.

Ainsi, **nous nous devons de faire évoluer la charte de la cotisation syndicale pour répondre à ces transformations. En d'autres mots le *statu quo* est impossible.**



Une des premières conclusions est donc que l'augmentation des **moyens de la proximité est nécessaire. En premier lieu donc, les moyens des syndicats.** Mais aussi les moyens mutualisés de proximité: **fonds spécifique pour les actions de proximité, structures de proximité.**

Nous avons également, à l'issue de l'état des lieux, fait le diagnostic de nos fragilités et cherché à les limiter :

- **pooids des financements extérieurs** soumis à la volonté politique, dans une période de montée des forces conservatrices hostiles aux contre-pouvoirs notamment syndicaux et plus généralement au dialogue social indépendant ;
- **charge des locaux**, dans une diminution des moyens mis à disposition, déjà à l'œuvre sur certains territoires, entre volonté politique et tension des finances publiques ;
- **maîtrise des règles budgétaires et de la politique financière** à renforcer dans toutes les structures CFDT (cf. à l'article 7.3.1. de l'avant-projet de la résolution «Proximité, démocratie, innovation : la CFDT bouge».) ;
- **des doublons** : certaines actions sont réalisées plusieurs fois dans la CFDT. Il **nous faut mutualiser, notamment le financement, pour le verser au niveau qui sera le plus à même de mettre en œuvre les actions (principe de subsidiarité), et arrêter de refaire ailleurs ;**
- **désajustements parfois structurels** entre le fléchage de nos financements, la structure en responsabilité des activités et le niveau de ces activités ou champs de dépense.

Parlons donc des désajustements structurels :

- **nos systèmes d'information ne sont pas assez financés : la part de cotisation allouée est trop faible et génère un déficit récurrent.** Il faut projeter leur financement sur les 10 prochaines années, et se donner les moyens des transformations numériques, et amplifier la cybersécurité de nos données. **La part des systèmes d'information doit donc augmenter ;**
- **la communication d'aujourd'hui doit être plus réactive, visuelle et multimédia, plus structurée avec une force d'impact à amplifier.** C'est un besoin qui traverse toute l'organisation. Nous devons notamment avoir les moyens de faire des campagnes de communication et que notre première place soit aussi une première place médiatique ;
- **au niveau de la Cnas**, son comité de gestion **confédéré² le reconnaît**, si le financement des mobilisations conflictuelles a explosé avec les mouvements d'opposition aux retraites ou au budget Bayrou, d'autres lignes budgétaires ne sont pas utilisées à la hauteur de leur réserve budgétaire. Comme l'indique l'avant-projet de résolution interne dans son article 2.3.4, nous proposons donc de transférer le suivi des protocoles préélectorales vers le DOF (développement-organisation-formation) dans le cadre de conventionnement.

Nous avons donc un schéma des nouveaux besoins à financer. Nous les avons structurés dans des **fonds mutualisés.**

Fonds Information Communication

Information

Communication

Fonds Structurels

Activités d'organisation

Systèmes d'information

Fonds d'Actions

SSM

Formation syndicale

Proximité

Projets revendicatifs à fort impact

Projets participatifs

5. RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE

La dernière partie du chantier a donc consisté à faire tourner des simulations, au départ macro pour garantir la prise en compte des nouveaux besoins, **en garantissant une augmentation de la part des syndicats d'actifs**, et le maintien de la part des retraités (déjà bénéficiaires de 37,5% de la collecte retraitée versus 26% pour les actifs).

La cotisation étant notre seule source de financement sûre, le meilleur financement n'est donc possible **qu'à travers une augmentation du taux de collecte de la cotisation.** Le respect de l'application du taux de la charte actuelle, bien que nécessaire, n'est pas suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins à venir surtout dans une période d'incertitude sur les financements externes.

Toutefois, l'augmentation des cotisations n'est pas la seule réponse pour un meilleur financement. **Le développement** est en effet le premier vecteur de financement par nos adhérents. **Et n'oublions pas le respect de la charte et notamment de l'ajustement des cotisations !** C'est pourquoi nous proposons de renforcer les moyens de la Commission de suivi des chartes en expérimentant un nouveau fonctionnement (cf. à l'article cf. art 7.5.4.5.2 de l'avant-projet de résolution).

Enfin, **la sobriété financière a toute sa part.** Ainsi, les réponses du chantier doivent être prises en compte dans le cadre d'une politique financière responsable menée par toutes les structures de la CFDT.

² Une instance confédérée n'est pas sous autorité confédérale, et se compose des différentes structures fédératives de la CFDT.

Cet équilibre repose donc sur une augmentation et une meilleure ventilation des moyens, et une adhésion de l'ensemble des structures à ce qui doit rester comme notre plus grande force: la proximité envers les travailleurs du public comme du privé, qu'ils soient dans des secteurs avec forte rémunération ou non, avec de forts moyens issus du dialogue social ou non.

C'est pourquoi il est proposé également de **renforcer la dimension démocratique de la gouvernance**, pour que les syndicats et les UTR dans le cadre de gouvernance confédérée puissent participer plus et mieux aux décisions financières et d'investissement pour la gestion de certains fonds (cf. à l'art. 7.5.4.3.8. pour les actifs et l'art. 7.5.4.4.6 pour les retraités).

6. EXPLORATION DE 3 SCÉNARIOS

À partir des critères retenus, 3 scénarios peuvent orienter le niveau d'activité de la CFDT à court et moyen terme a minima.

Rappelons que l'application de la charte de la cotisation en matière de répartition est très sensible. En effet, elle est le résultat d'un subtil équilibre en matière de calcul pour permettre de faire vivre la solidarité entre les syndicats notamment (application du « minimum garanti »). Ainsi, si un élément de la charte est modifié, il faut que les autres le soient, tout en ayant la connaissance de la collecte exacte des syndicats et UTR (nombre de cotisations et montant) sur un exercice donné.

Les 3 scénarios ont été élaborés sur la base de la clôture de l'exercice 2024. Un scénario médian, un scénario avec un taux de collecte supérieur et un avec un taux de collecte inférieur au taux médian. Ils seront mis à jour lorsque le SCPVC aura réalisé la clôture de l'exercice 2025 pour être au plus près des réalités des syndicats et UTR. Le BN a tranché et retenu le scénario médian pour aller au Congrès, mais a souhaité par transparence que les trois scénarios soient portés à la connaissance des syndicats. En donnant des marges de manœuvre diverses, **ces 3 scénarios garantissent la stabilité du financement de**

toutes les structures de la CFDT à l'issue du Congrès. Dit autrement (sauf pour la Cnas traitée spécifiquement) si la part des organisations fédératives (fédérations et URI notamment) baisse en pourcentage afin de renforcer la part des syndicats, leur fonctionnement est maintenu au moins en euros, voire renforcé.

Un simulateur est par ailleurs mis à disposition des syndicats et des UTR pour leur permettre de calculer l'impact des scénarios sur le montant de la cotisation des adhérents, sur la part des cotisations qui reviendrait aux syndicats selon le taux de cotisation. (Attention, le nombre de cotisations pris en compte pour le calcul de la part du syndicat est celui de 2024 ou de 2025, et se fait donc comme si le scénario cible s'appliquait en 2024 ou 2025. La réalité évoluera forcément en fonction du développement des prochains exercices).

Certains syndicats ont des spécificités en combinant « minimum garanti », surcotisations ou cotisations dépassant le « plafond ». Cela entraînera la nécessité de conventionner avec la Confédération pour envisager la transition au moment de l'évolution de la charte.

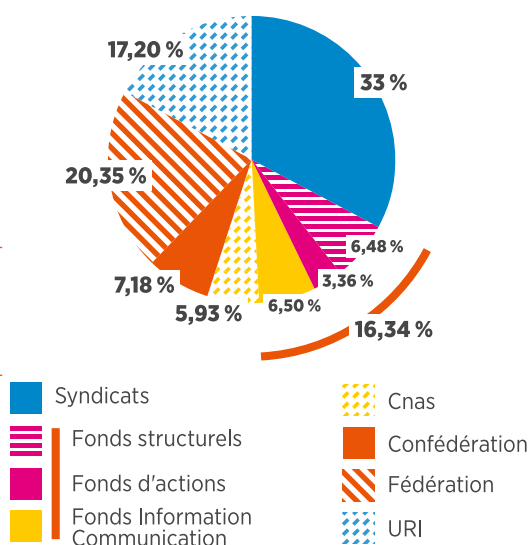
A. SCÉNARIO DU BUREAU NATIONAL

Le Bureau national a privilégié le scénario médian. Il est caractérisé par une hausse de la part des syndicats qui passe de 26 à 33% et du taux de collecte qui passe de 0,75% à 0,95%

TABLEAU DE RÉPARTITION COMPARÉE DE LA CHARTE ACTUELLE ET CIBLE:

CHARTRE ACTUELLE		CHARTRE TAUX SCÉNARIO BN		
Structures et fonds	Pourcentage	Structures et fonds	Pourcentage	
Syndicat	26,00%	Syndicat	33,00%	Total des fonds mutualisés 16,34%
Parts nationales	11,40%	Fonds Structurels	6,48%	
		Fonds d'Actions	3,36%	
		Fonds d'Information Communication	6,50%	
Cnas	8,60%	Cnas	5,93%	
Confédération	8,80%	Confédération	7,18%	
Fédération	25,40%	Fédération	20,35%	
URI	19,80%	URI	17,20%	

NOUVEAU SCHEMA DE RÉPARTITION:



B. SCÉNARIO TAUX RENFORCÉ

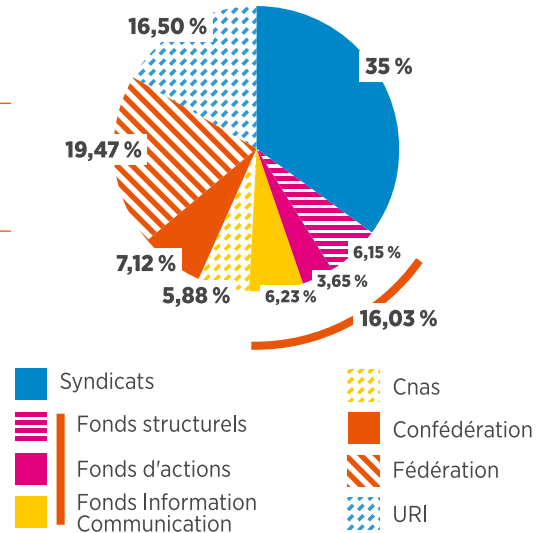
C'est le scénario qui garantit le plus durablement l'avenir de la CFDT. Mais il demande l'effort le plus important. Il rencontre des freins à ce titre. Il est caractérisé par une hausse de la part

des syndicats qui passe de 26 à 35% et du taux de collecte qui passe de 0,75% à 1%.

TABLEAU DE RÉPARTITION COMPARÉE

CHARTRE ACTUELLE		CHARTRE TAUX SCÉNARIO BN		
Structures et fonds	Pourcentage	Structures et fonds	Pourcentage	
Syndicat	26,00%	Syndicat	35,00%	Total des fonds mutualisés 16,03%
Parts nationales	11,40%	Fonds Structurels	6,15%	
		Fonds d'Actions	3,65%	
		Fonds d'Information Communication	6,23%	
Cnas	8,60%	Cnas	5,88%	
Confédération	8,80%	Confédération	7,12%	
Fédération	25,40%	Fédération	19,47%	
URI	19,80%	URI	16,50%	

NOUVEAU SCHÉMA DE RÉPARTITION:



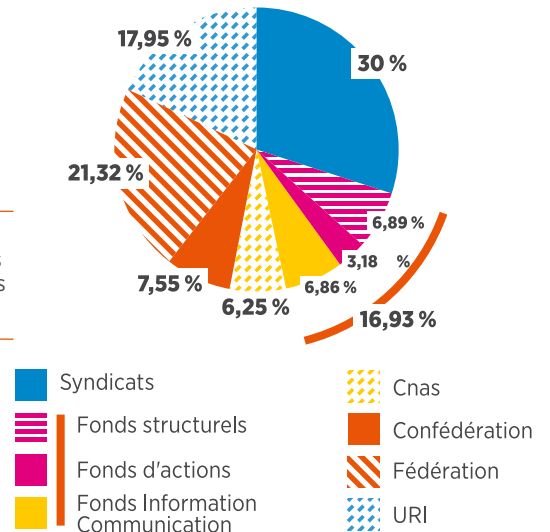
C. SCÉNARIO TAUX FAIBLE

Il est caractérisé par une hausse de la part des syndicats qui passe de 26 à 30% et du taux de collecte qui passe de 0,75% à 0,90%.

TABLEAU DE RÉPARTITION COMPARÉE

CHARTRE ACTUELLE		CHARTRE TAUX SCÉNARIO BN		
Structures et fonds	Pourcentage	Structures et fonds	Pourcentage	
Syndicat	26,00%	Syndicat	30,00%	Total des fonds mutualisés 16,93%
Parts nationales	11,40%	Fonds Structurels	6,89%	
		Fonds d'Actions	3,18%	
		Fonds d'Information Communication	6,86%	
Cnas	8,60%	Cnas	6,25%	
Confédération	8,80%	Confédération	7,55%	
Fédération	25,40%	Fédération	21,32%	
URI	19,80%	URI	17,95%	

NOUVEAU SCHÉMA DE RÉPARTITION:



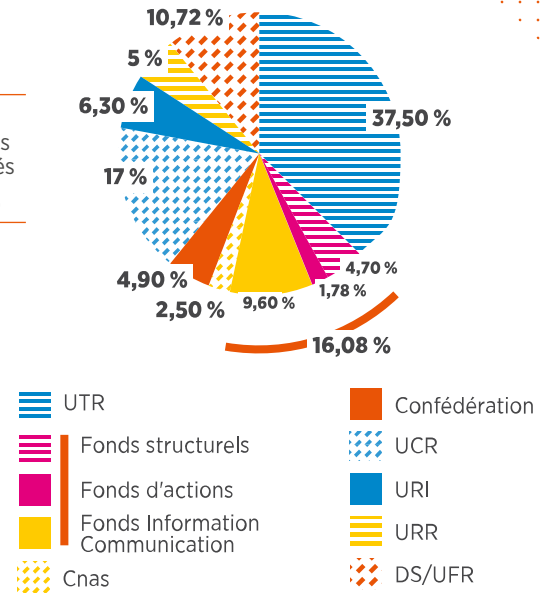
D. SCÉNARIO POUR LA COTISATION DES RETRAITÉS

Il est caractérisé par une part des UTR qui reste à 37,5% et un taux de collecte qui passe de 0,50% à 0,70%.

TABLEAU DE RÉPARTITION COMPARÉE

CHARTE ACTUELLE		CHARTE TAUX SCÉNARIO BN		
Structures et fonds	Pourcentage	Structures et fonds	Pourcentage	
UTR	37,50%	Syndicat	37,50%	Total des fonds mutualisés 16,08%
		Fonds Structurels	4,70%	
		Fonds d'Actions	1,78%	
Parts Information	14,00%	Fonds d'Information Communication	9,60%	
Cnas	3,00%	Cnas	2,50%	
Confédération	6,50%	Confédération	4,90%	
UCR	17,00%	UCR	17,00%	
URR	7,00%	URI	6,30%	
DS/UFR	15,00%	URR	5,00%	
		DS/UFR	10,72%	

NOUVEAU SCHEMA DE RÉPARTITION:



7. CONCLUSION

Ce chantier est fondamental : il appartient à toute la CFDT. Les propositions qui vous sont soumises sont le résultat d'un travail collectif, transparent, nourri des réalités de terrain et des contributions de syndicats très différents.

À présent, c'est à vous de vous en saisir, d'en débattre, d'enrichir les propositions, d'exprimer vos interrogations comme vos attentes. La force de la CFDT repose sur la vitalité démocratique de ses syndicats : faisons vivre cette force.

Nous vous invitons donc à engager, partout, des débats exigeants, ouverts et constructifs. Ce guide est là pour vous donner toutes les clés. Si besoin, des ambassadeurs du débat peuvent apporter des éclairages. À chacun et chacune de contribuer, pour bâtir ensemble une réforme qui renforce la proximité, consolide notre autonomie syndicale et prépare l'avenir de la CFDT.

À vos débats : faisons de cette réforme un projet commun, solide et porteur d'avenir car au fond, ce n'est pas de cotisation que nous parlons, c'est de la place que nous voulons pour la CFDT demain.

ANNEXE GUIDE



POUR ACCÉDER
AU SIMULATEUR,
SCANNEZ LE QR CODE
CLIQUEZ SUR CE LIEN :

<https://www.cfdt.fr/simulateur-cotisation>

LE SCPVC VOUS A ADRESSÉ 2 EMAILS.

LE PREMIER CONTIENT LE LIEN DU SIMULATEUR ET L'IDENTIFIANT DU SYNDICAT OU DE L'UTR (MATRICULE SCPVC). LE SECOND CONTIENT LE MOT DE PASSE POUR ACCÉDER AU SIMULATEUR.

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER CAROLE HELLEGOUARCH, RESPONSABLE DU SCPVC POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION OU EN CAS DE PROBLÈMES POUR ACCÉDER AU SIMULATEUR (chellegouarch@cfdt.fr).

ACCÈS À LA PAGE D'ACCUEIL DU SIMULATEUR

Saisir son identifiant et mot de passe puis cliquez sur « **Se connecter** ».

Vous arrivez ensuite sur la carte d'identité du syndicat ou de l'UTR. Les données sont issues de la clôture des cotisations 2024.

POUR LES SYNDICATS D'ACTIFS

Lorsque vous accédez au simulateur, vous avez en premier les boutons pour choisir les scénarios (**Taux Bureau national / Taux renforcé / Taux faible**) puis des informations pour les adhérents et ensuite pour le syndicat.

Selon la taille de votre écran, il faudra **descendre avec la souris pour voir l'ensemble des informations**. Un bouton vous permettra à la fin de celles-ci, de revenir aux boutons de scénarios pour faire un autre choix, ou de sortir du simulateur.

Vous pouvez vous connecter autant de fois que vous le souhaitez. Toutefois, ce sont les données de votre syndicat, elles n'ont pas vocation être diffusées trop largement.

Puis, s'affichent les infos sur la cotisation moyenne mensuelle des adhérents du syndicat et combien elle coûte réellement, après crédit d'impôts.

Vous retrouvez ensuite **les montants perçus par le syndicat** (basés sur la clôture 2024 ou 2025). C'est ici qu'apparaîtront les spécificités du syndicat également (taux de collecte > à 0,75%, ou s'il bénéficie du « minimum garanti » ou du « plafond »).

INFOS SYNDICAT - Cotisation

SITUATION ACTUELLE	
Part du syndicat (%)	26 %
Taux de collecte	0,35 %
Part unitaire du syndicat	5,13 €
Montant total pour syndicat	165 917 €

Pour mesurer l'évolution liée à la mise en œuvre du scénario retenu par le BN, par exemple, sur le taux d'appel de cotisation et sur la part revenant au syndicat, sélectionner en cliquant sur le bouton « Bureau national » (part du syndicat 33 % et taux de collecte 0,95 %).

Sélectionne un des scénarios ci-dessous :



Bureau National



Taux renforcé



Taux faible

Projections basées sur les données 2024

INFOS ADHÉRENT - Données mensuelles

SITUATION ACTUELLE	SCÉNARIO DU BN
Cotisation moyenne syndicat	Cotisation moyenne syndicat
19,72 €	24,98 €
Cotisation moyenne après crédit d'impôt	Cotisation moyenne après crédit d'impôt
6,71 €	8,69 €
	Augmentation cotisation moyenne après crédit d'impôt
	1,79 €

Apparaît alors la projection pour le syndicat, avec l'impact en euros et %.

INFOS SYNDICAT - Cotisation

SITUATION ACTUELLE	SCÉNARIO DU BN
Part du syndicat (%)	Part du syndicat (%)
26 %	33 %
Taux de collecte	Taux de collecte
0,35 %	0,95 %
Part unitaire du syndicat	
5,13 €	
Montant total pour syndicat	Montant total pour le syndicat
165 917 €	266 744 €
	Évolution de la part du syndicat
	100 828 €
	Évolution de la part du syndicat (%)
	60,77 %

Si vous voulez voir les évolutions pour d'autres scénarios, cliquez sur le bouton « Taux renforcé » ou/et « Taux faible ».

POUR LES SYNDICATS DE RETRAITÉS

Les mêmes informations sont à disposition pour les UTR que pour les syndicats d'actifs, seul le nombre de scénarios change puisqu'il n'y a qu'un seul scénario proposé : celui du Bureau national.

En premier, les données cotisations pour les adhérents.

Clique sur le bouton pour afficher la simulation :



Projections basées sur les données 2024

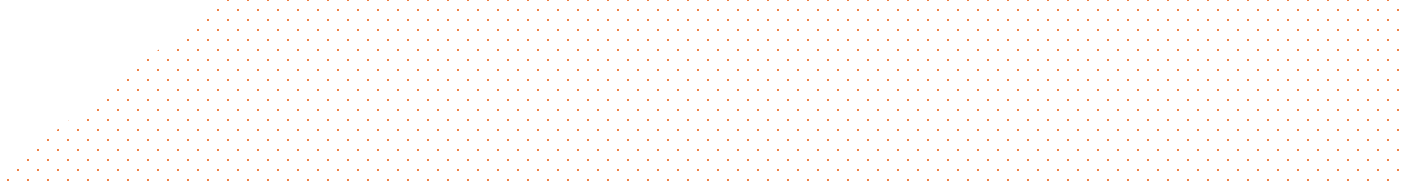
INFOS ADHÉRENT - Données mensuelles

SITUATION ACTUELLE	SCÉNARIO DU BN
Cotisation moyenne UTR	Cotisation mensuelle
9,74 €	13,64 €
Cotisation moyenne après crédit d'impôt	Cotisation moyenne après crédit d'impôt
3,31 €	4,64 €
	Augmentation cotisation après crédit d'impôt
	1,32 €

Puis celles sur les données de l'UTR :

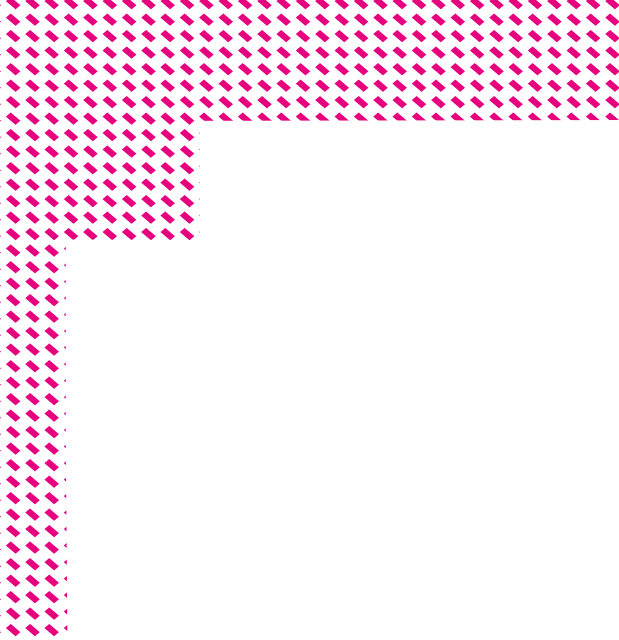
INFOS UTR - Cotisations

SITUATION ACTUELLE	SCÉNARIO DU BN
Part de l'UTR (%)	Part de l'UTR (%)
37,50 %	37,50 %
Taux de collecte	Taux de collecte
0,50 %	0,70 %
Part unitaire pour l'UTR	
3,65 €	
Montant total pour UTR	Montant total pour l'UTR
8 140 €	11 396 €
	Haïsse de la part de l'UTR
	3 256 €
	Haïsse de la part de l'UTR (%)
	40 %

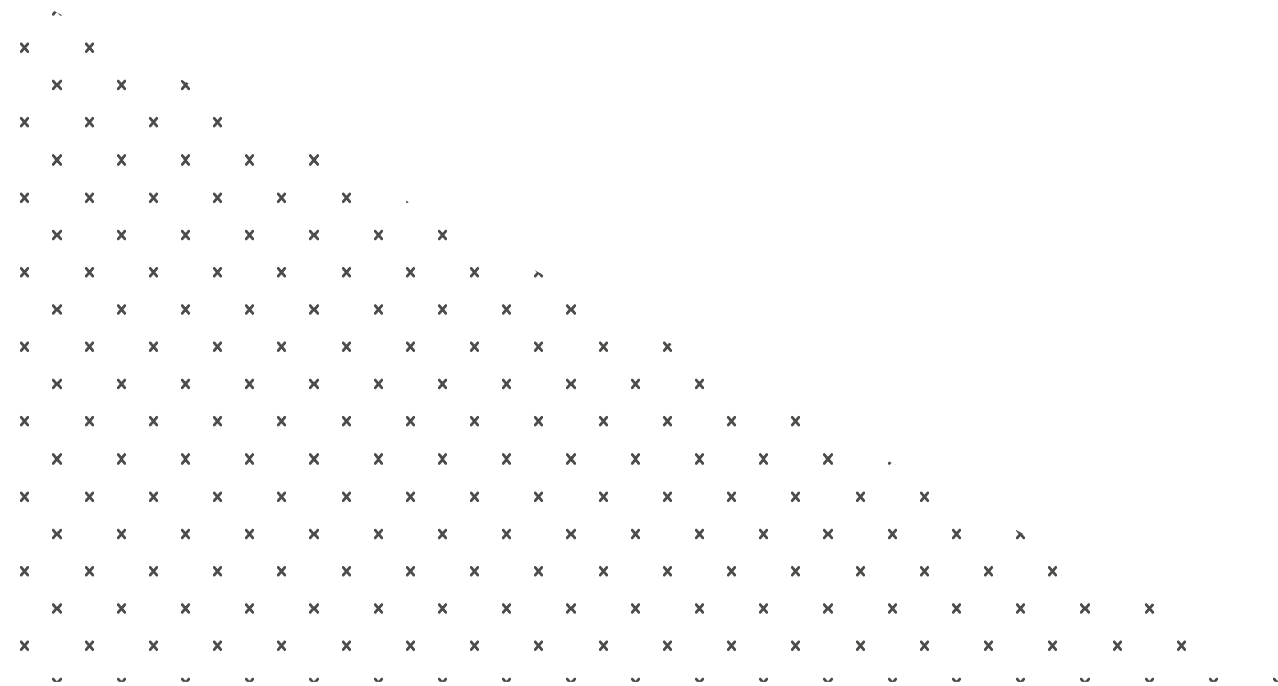


NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes.



GUIDE DES ÉVOLUTIONS EN DÉBAT



CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL
4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19

CFDT.FR